

Convocation

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 25 novembre 2014 - 19h

Bibliothèque – édifice Émile-Legault

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2min).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).
3. Adoption du procès verbal du 21 octobre 2014 et dépôt sur le site internet (2min).
4. Parole à l'assemblée (10min).
5. Suivi au procès verbal du 21 octobre 2014 (5min).
6. Transport (10min).
7. Projets activités sportives et éducatives (5min).
8. Reddition compte budgétaire 2013-2014 (10min).
9. Photo CÉ (5min).
10. Convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015 (10min).
11. Projet éducatif (20min).
12. Édifice Cardinal et adaptation scolaire (10min).
13. Correspondance (2min).
14. Parole au représentant du CRPRN (5min).
15. Parole au représentant des élèves (5min).
16. ParentSLaurent (5min).

16.1 soirée de remise de bulletins



17. Mot de la direction (5min).

18. Affaires diverses (5min).

19. Levée de la séance.

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 25 novembre 2014 – **19h00**

Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

Présences :	Tamburigi, Pascale (Parent et Présidente)	Carrara Anthony (Enseignant)
	Beauchamp, Lyne (Parent et vice-présidente)	Muller, Isabelle (Enseignante)
	Giraldeau, Julie (Parent)	Der Artinian, Margaret (Enseignante)
	Piché, Louise (Parent)	Leblanc, Robert (Professionnel Non-Enseignant - PNE - Animation à la vie étudiante)
	Tarabuta Alfredo (Parent)	Assande, Fetewa Huguesse (Élève)
	Wambo Henriette (Parent)	Charles, Ricky (Élève)
	Pené, Delphine (Membre de la communauté)	Brisebois, Patrice (Directeur de l'école)
		Bissonnette, Annik (Directrice adjointe)
Absences :	Bérubé, Julie (Enseignante)	Pizzichemi, Joël (TES)
Invité (es) :	Roby, Jacqueline	Joannides, Mikaël & Goyenechea, Marie Teresa

Ordre du jour :

Remise de documents qui seront utilisés lors du CÉ

1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2min).

- Ouverture de la séance à 19h10
- Mot de bienvenue par la présidente Madame Pascale Tamburigi.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).

- Ajout au point 16.1 : Soirée de parents du 20 novembre 2014

Proposé par Madame Lyne Beauchamp

Appuyé par Fetewa Huguesse Assande

Adopté à l'unanimité

M. Anthony Carrara sera le gardien du temps de la séance.

3. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2014 et dépôt sur le site internet (2min).

- Correction à faire sur le dernier procès-verbal avant de le déposer sur le site de l'école.

4. Parole à l'assemblée (10min).

- Afin de soutenir et maintenir le programme PFAE (Parcours de formation axé à l'emploi) à l'édifice Cardinal, certains parents se sont présentés au CÉ. Mesdames Roby, Jacqueline et Goyenechea Marie Teresa ainsi que Monsieur Joannides, Mikaël sont venus manifester leurs inquiétudes.

Madame Jacqueline Roby souligne qu'une relocalisation des élèves vers une autre école aura un effet néfaste. En effet, cela jouera sur leur motivation scolaire. La majorité des parents sont très satisfaits des services que l'école offre et ils souhaitent le statu quo. Le fait d'avoir concentré au même endroit tous les services en lien avec les parcours de formation, à proximité des services offerts à l'éducation des adultes, nous aura permis de développer une expertise.

L'édifice Cardinal répond aux besoins et aux intérêts des élèves, a une bonne structure et des services spécialisés... Bref, les enfants sont épanouis.

Madame Roby demande qu'est-ce que le CÉ peut faire ?

Madame Pascale Tamburigi dit : « Le CÉ travaille pour les intérêts des élèves. Nous avons entendu ce que vous avez dit. Présentement, je n'ai aucune information à ce sujet. » Elle ajoute que la commission scolaire doit consulter le CÉ advenant que l'acte d'établissement serait touché. Cependant, sommes-nous locataire ? Il ne faut pas oublier que certaines classes sont des points de service comme les classes de langage et du spectre de l'autisme.

Madame Louise Piché dit que les parents de l'édifice Cardinal n'ont pas été informé de cette situation, qu'il y a eu un manque de communication. Madame Der Artinian Margaret propose qu'il y ait une rencontre extraordinaire pour faire la lumière sur la situation.

Aussi, Madame Lyne Beauchamp informe les parents qu'il est possible d'aller poser vos questions aux rencontres des commissaires, au comité de parents (regroupement nord) ainsi qu'au comité EHDA.

Monsieur Patrice Brisebois dit qu'il y a eu de la désinformation. Présentement, nous ne savons pas la tournure des choses et ce pour plusieurs raisons : l'arrivée de nouvelles écoles à la CSMB dont Marie Anne; le directeur général, Monsieur Yves Sylvain, n'a pas pris de décision; il y a des discussions pédagogiques à cause de l'expertise, etc.

Ainsi, Monsieur Brisebois s'engage à écrire une lettre pour clarifier la situation.

Cette lettre a été proposée par Madame Der Artinian, appuyée par Madame Piché et adoptée à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal du 21 octobre 2014 (5min).

- **Point 14 : Sécurité sur le boulevard Marcel-Laurin.**

Monsieur Alain Duchesne a fait le suivi auprès de la ville. Il attend une réponse de leur part.

- **Point 19 : Une formation sur la présidence du CÉ serait-elle intéressante pour les parents membres de ce comité ?**

Les personnes intéressées devront écrire par courriel à Madame Henriette Wambo avant le deuxième jeudi du mois.

6. Transport (10min).

- **Analyse des résultats :** Il y a entre 20 et 40 retards les matins, sauf une journée à 101. Pourquoi ? Tempête de neige ? À vérifier.

Lors de la rencontre de parents, Madame Lyne Beauchamp a parlé avec l'un des superviseurs de la STM. En effet, il était là pour parler de la sécurité des jeunes à bord des autobus. Il lui a mentionné que les jeunes de l'édifice Saint-Germain étaient impolis et indisciplinés. Elle encourage notre collaboration avec eux.

Madame Pascale Tamburgi prend la parole et revient sur les retards. Elle demande à Monsieur Patrice Brisebois d'envoyer une lettre aux parents pour les informer que l'hiver arrive et que parfois le transport en commun peut être lent et qu'il faut prendre les moyens nécessaires pour que leur(s) enfant(s) soit (ent) à l'heure.

Monsieur Brisebois fait le point sur le transport :

- I. Balancement de l'autobus par les élèves...C'est dangereux !
- II. La STM était présente lors de la soirée des parents pour parler de la sécurité à bord.
- III. Impossible de couper la carte de la STM avant 14 ans.
- IV. Mettre des surveillants aux autobus.
- V. La STM enverra une lettre d'information aux familles.
- VI. Il est important que les élèves prennent les autobus spéciaux pour ne pas les perdre.

Madame Beauchamp demande de relancer la CSMB pour qu'elle conserve un lien avec la STM. Pourquoi l'édifice Saint-Germain n'a pas de statistiques sur les retards ? Il ne faut surtout pas oublier d'envoyer la lettre aux parents. Demande proposée par Madame Beauchamp, appuyée par Madame Muller et adoptée à l'unanimité.

7. Projets activités sportives et éducatives (5min).

- Les membres du CÉ sont invités à regarder la feuille sur les activités et à poser leurs questions.
- Question posée par Madame Pascale Tamburgi : Comment fonctionne la journée sans uniforme ? Est-ce toujours avec le bracelet ? Réponse : oui.
- Toutes les activités proposées sont acceptées. Demande proposée par Monsieur Anthony Carrara, appuyée par Monsieur Ricky Charles et approuvée à l'unanimité.

8. Reddition compte budgétaire 2013-2014 (10min).

- Point reporté au mois de décembre parce que les montants ne sont pas tous rentrés. Par exemple :
 - I. Agir autrement : non
 - II. Location de base : oui
 - III. Formations : non
 - IV. Mesures pour le sport et la culture : oui
 - V. Paramètre enseignant : non



9. Photo CÉ (5min).

- Point reporté au mois de décembre parce qu'il manque des membres.

10. Convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015 (10min).

- Document présenté par Madame Annik Bissonnette
- Les modifications à faire :
 - I. Ajouter École secondaire Saint-Laurent à l'en-tête du document;
 - II. Première partie :
 - Zones de vulnérabilité : indiquer le niveau
 - Indicateur : l'année
 - Moyens : Arrimage
 - III. Deuxième partie :
 - Indicateur : l'année
- Convention de gestion proposée par Madame Muller, appuyée Madame Giraldeau, adoptée à l'unanimité.

11. Projet éducatif (20min).

- Monsieur Brisebois fait la présentation de la démarche souhaitée et de l'analyse des données.
- Formation du comité :
 - I. Les mandats du comité seront :
 - d'analyser les questionnaires;
 - après le sondage, qu'est-ce que l'on souhaite être ?
 - passation des questionnaires;
 - faire le lien avec le plan stratégique de la CSMB 2014-2018;
 - faire le lien avec l'ancien projet éducatif;
 - déterminer les grandes orientations et objectifs.
- L'équipe-école déterminera les moyens pour atteindre les objectifs dans le cadre de l'élaboration du plan de réussite.
- Première rencontre pour le projet éducatif :

Mardi, 16 décembre 2014

À 17h30

À la bibliothèque de l'édifice Émile-Legault

Le souper sera servi



- D'ici le mardi, 16 décembre, le comité sera formé avec les enseignants et les PNE et des parents du conseil d'établissement.
- Monsieur Brisebois devra envoyer le questionnaire au comité ainsi que les données statistiques.

12. Édifice Cardinal et adaptation scolaire (10min).

- Étant donné l'heure, Monsieur Brisebois enverra le diaporama aux membres du CÉ.

13. Correspondance (2min).

Madame Pascale Tamburgi a fait suivre par courriel aux membres du conseil d'établissement la lettre qu'elle a reçue ce mardi 25 novembre de M. Jean Cardins, enseignant à l'édifice Cardinal ainsi qu'un document explicatif qu'elle a également acheminé.

14. Parole au représentant du CRPRN (5min).

- Madame Henriette Wambo fait un compte-rendu de la rencontre du CRPRN. Voici les points importants :

I - Changement au sein du bureau du CRPRN à la suite des élections des commissaires du 2 novembre dernier, M. Yves Pelletier a été élu nouveau président, en remplacement de M. Christian Desjardins, devenu commissaire de la circonscription St-Laurent Est. Il y a eu également élection d'un nouveau trésorier en remplacement de M. Pelletier, puis un nouveau délégué au CCP en remplacement de M. Desjardins.

II - Les Margaux: la réaction de la CSMB reste attendue.

III - À la suite de l'annonce par le Ministre du redécoupage des territoires des commissions scolaires dans Montréal, l'ordre du jour du Conseil général du 28 au 30 novembre de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a été modifié et les débats seront axés principalement sur ce point.

IV - Les frais de gestion du CÉ, alloués par la CS ne devraient pas être investis ni pour offrir des prix aux étudiants, ni pour l'achat du matériel de travail...

V - La formation destinée aux présidents de CÉ proposée par le CRPRN est acceptée.

15. Parole au représentant des élèves (5min).

- Monsieur Ricky Charles informe le CÉ que le conseil s'impliquera davantage dans le dossier immobilisation avec Monsieur Daniel Lacasse.
- Fetewa Huguesse Assande fait un retour sur la demande de vestes pour les membres du conseil étudiant. Les membres du CÉ l'ont adoptée à l'unanimité.

16. Parent St-Laurent (5min).

Lors de la rencontre de parents, les élèves étaient invités à venir écrire un message dans une carte intitulée : « Chère école, je te souhaite... ». Il y a eu un haut taux de participation. Les sujets abordés étaient : le transport, la cafétéria, les mathématiques et l'uniforme. Le but est d'aller de l'avant avec différents projets.

Le comité était présent lors de la soirée de parents du 20 novembre 2014 dans le but d'aller chercher d'autres bénévoles.

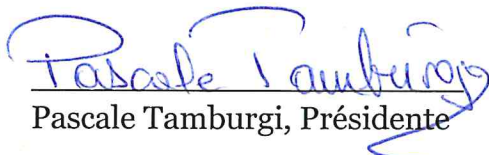
17. Mot de la direction (5min).

- **Monsieur Patrice Brisebois fait un retour sur le mois de novembre :**
 - Il y a eu trois tournois à l'école (basketball et soccer);
 - Nous faisons le bilan des résultats scolaires;
 - L'édifice Cardinal : un sujet chaud à cause de la relocalisation.
- **Monsieur Brisebois remercie la participation des membres à cette soirée.**

18. Affaires diverses (5min).

19. Levée de la séance.

Ayant épuisé tous les points de l'ordre du jour, Madame Pascale Tamburgi lève la séance à 21h58.


Pascale Tamburgi, Présidente


Patrice Brisebois, Directeur